EAGLE
Eco Activists for Governance and Law Enforcement
Sénégal
Tel : +221 77 375 57 71
https://eagle-senegal.org/
http://www.eagle-enforcement.org/

Rapport d'Activités
Février 2023

Sommaire

Points principaux 3
1 Investigations 4
2 Opérations 5
3 Légal 6
4 Media 7
5 Management 9
6 Relations extérieures 10
7 Conclusion 10

Points principaux

- Démarches administratives : **En février 2023**, les démarches administratives se poursuivent. EAGLE Sénégal continue de suivre les dossiers aux différents projets d'accord de partenariat déposés respectivement auprès du Ministère de l'environnement et du développement durable et à la Direction Générale des Douanes.
- Une opération s'est tenue ce mois-ci.

- **Le 21 février 2023**, à 14 h 19 mn à Kédougou, une opération mixte a été menée par la Direction des Parcs Nationaux avec le chef de poste de Mako en collaboration avec les éléments du commissariat central de Kédougou avec l'appui de l'ONG EAGLE SENEGAL. Cette opération a permis l'interpellation d'un présumé trafiquant de faune dénommé Aly BONKOUNGOU dans la commune de Kédougou en flagrant délit d'importation, de détention, circulation et tentative de commercialisation illégale d'une (1) peau de léopard, une (1) peau de serval, une (1) peau de crocodile, une (1) peau de hyène, une (1) tête de lion, une (1) tête de crocodile et deux os non identifiés conformément à l'article L 32 du code de la chasse et de la protection de la faune. Le mis en cause a été placé en garde à vue le même jour.
- **Le 22 février 2023**, le mis en cause a été auditionné par les Parcs Nationaux et la Police. **Le 23 février 2023,** le mis en cause a été déféré devant le Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance de Kédougou, après sa durée légale de garde à vue. Le même jour, le mis en cause a été placé sous mandat de dépôt et son audience fixée le 1er Mars 2023.

1 Investigations

Indicateur :

Nombre d'investigations ayant abouti à l'identification de nouvelles cibles	**01**
Investigations ayant abouti à une opération	**01**
Nombre de trafiquants identifiés ce mois-ci	**01**

- **01** mission a été réalisée ce mois-ci dans la région de Kédougou. **01** enquête a permis l'identification de **01** nouvelle cible durant le mois de février 2023 au Sénégal. Cette enquête portait sur des espèces intégralement et partiellement protégées. Une investigation a abouti à une opération portant sur des espèces intégralement protégées.

2 Opérations

Indicateur

Nombre d'opérations ce mois-ci	**01**
Nombre de trafiquants arrêtés	**01**
Nombre de trafiquants en fuite	**00**

- **En Février 2023, 01 Opération :**
- **Le 21 Février 2023, à 14h 19 mn,** à Kédougou, une opération mixte a été menée par les éléments du Commissariat Central de Kédougou en collaboration avec la Direction des Parcs Nationaux appuyés par l'ONG EAGLE Sénégal, au restaurant Dali's. Les forces de sécurité déployées sur les lieux ont rapidement procédé à la constatation des infractions, la saisie des produits prohibés et à l'interpellation du nommé Aly BONKOUNGOU de nationalité Burkinabé en flagrant délit d'importation, de détention, circulation et tentative de commercialisation de dépouilles d'espèces intégralement et partiellement protégées notamment une (1) peau de léopard, une (1) peau de serval, une (1) peau de crocodile, une (1) peau de lion, une (1) tête de lion, une (1) tête de crocodile et deux os non identifiés conformément à l'article L 32 du Code de la chasse et de la Protection de la Faune. Les dépouilles saisies sont celles d'espèces intégralement et partiellement protégées au Sénégal par la loi n°86-04 du 24 janvier 1986 portant Code de la Chasse et de la Protection de la Faune et son décret d'application. Il a été placé en garde à vue le même jour.

Le 22 Février 2023, Aly BONKOUNGOU a été auditionné respectivement par les Parcs Nationaux et le Commissariat Central de Kédougou. La valeur des produits était estimée à **900.000 F CFA** sur le marché local. **Le 23 Février 2023,** le mis en cause a été déféré devant le Procureur de la République près le Tribunal d'Instance de Kédougou, après sa durée légale de garde à vue.

3 Légal

Indicateur

• Nombre de suivis d'audience (préciser le lieu et raison)	• **00**
• Nombres de trafiquants derrière les barreaux ce mois-ci (Préciser le lieu)	• **01** (Aly BONKOUNGOU à la Maison d'Arrêt et de Correction de Kédougou).
• Nombre de trafiquants en attente de procès ce mois-ci	• **01** (Aly BONKOUNGOU au Tribunal d'Instance de Kédougou).
• Nombre de trafiquants ayant reçu leur décision de justice	• **00**

00 audience s'est tenue ce mois-ci. **01** trafiquant en détention provisoire. **00** décisions de justice ce mois-ci. **01** trafiquants purgent une peine de prison et **00** trafiquant en fuite.

• Arrestation	• **01**
• Audition	• **01**
• Gardés à vue	• **01**
• Déferrement au parquet	• **01**
• Nombre de condamnés	• **00**
• Nombre de visite en prison	• **00**
• Nombre de condamnés ayant purgé leur peine	• **01** (Sonkolo COULIBALY à la maison d'arrêt et de correction de Kédougou)
• Nombre de personnes actuellement en prison	• **01** (Aly BOUNKOUNGOU à la Maison d'Arrêt et de Correction de Kédougou).
• Nombre jour passé en prison	• **30 jours** (Sonkolo COULIBALY à la Maison d'Arrêt et de Correction de Kédougou).

- **Au mois de février 2023**, le Département Juridique a eu à assister à une opération à Kédougou.
- Il s'y ajoute que le Département Juridique a, en plus de cela, mené des actions allant dans le cadre des compétences qui lui sont reconnues.
- **Opération**
- **Le 21 Février 2023, à 14h 19 mn,** à Kédougou, une opération mixte a été menée par les éléments du Commissariat Central de Kédougou en collaboration avec la Direction des Parcs Nationaux appuyés par l'ONG EAGLE Sénégal, au restaurant Dali's. Les forces de sécurité déployées sur les lieux ont rapidement procédé à la constatation des infractions, la saisie des produits prohibés et à l'interpellation du nommé Aly BONKOUNGOU de nationalité Burkinabé en flagrant délit

d'importation, de détention, circulation et tentative de commercialisation de dépouilles d'espèces intégralement et partiellement protégées notamment une (1) peau de léopard, une (1) peau de serval, une (1) peau de crocodile, une (1) peau de lion, une (1) tête de lion, une (1) tête de crocodile et deux os non identifiés conformément à l'article L 32 du Code de la chasse et de la Protection de la Faune. Les dépouilles saisies sont celles d'espèces intégralement et partiellement protégées au Sénégal par la loi n°86-04 du 24 janvier 1986 portant Code de la Chasse et de la Protection de la Faune et son décret d'application. Il a été placé en garde à vue le même jour.

- **Le 22 Février 2023**, Aly BONKOUNGOU a été auditionné respectivement par les Parcs Nationaux et le Commissariat Central de Kédougou. La valeur des produits était estimée à **900.000 F CFA** sur le marché local.
- **Le 23 Février 2023,** le mis en cause a été déféré devant le Procureur de la République près le Tribunal d'Instance de Kédougou, après sa durée légale de garde à vue. Le même jour, le mis en cause a été placé sous mandat de dépôt.

L'audience a été fixée au Mercredi 1er Mars 2023

Dans le cadre de ses autres compétences, le Département Juridique a procédé :

- Á la poursuite de la formation des juristes stagiaires ;
- Á la transmission des rapports (annuel et 4ème trimestre) de 2022 à la préfecture.
- Á l'étude du projet de réforme du code de la chasse et de la protection de la faune ;
- Á la préparation du voyage en Guinée pour l'installation du projet EAGLE-Guinée ;

4 Media

Indicateur

Nombre de pièces médiatiques totales **: 04**			
Pièces télévision	Pièces presse radio	Pièces presse internet	Pièces presse papier
00	**00**	**04**	**00**

Au mois de février 2023 une opération a été mené. Sur ce, **04** pièces internet, **00** pièce presse-papier, **00** pièce radio et **00** pièce télé ont été produites.

Le département média a aussi procédé à la mise à jour du site web et de l'ICS.

- **Site Web et médias sociaux**

  Le Département média a fait la mise à jour des contenus du site web concernant la criminalité faunique. Le travail de publication sur les réseaux sociaux suit son cours. Une veille médiatique a également été lancée.

- **Renforcement de capacité**

  Dans le cadre du renforcement de compétences, le Département média a effectué des recherches sur la criminalité faunique notamment le trafic de faune en Afrique.

- **Opération du 21 février à Kédougou**
- Liens de la presse Internet

  1- https://www.seneweb.com/news/Societe/lutte-contre-la-criminalite-faunique-un- n 402359.html

  2- https://www.sudquotidien.sn/un-trafiquant-presume-de-faune-arrete-a-kedougou/

  3- https://aps.sn/detail/3869

  4- https://news.sen360.sn/actualite/lutte-contre-la-criminalite-faunique-un-burkinabe-arrete-par-la-br-de-kedougou/668755/

- **Quelques exemples de la Presse Internet**

seneweb

DÉPÊCHES Macky Sall Emplois des jeunes Guy Marius Sagna Revue de pre

Lutte contre la criminalité faunique : Un Burkinabé arrêté par la BR de Kédougou

Par: Dialy Ibrahima Diebakhaté - Seneweb.com | 22 février, 2023 à 20:02:47 | Lu 1758 Fois | 14 Commentaires

Lutte contre la criminalité faunique : Un Burkinabé arrêté par la BR de Kédougou

C'est aux environs de 14 h 30 mn, hier mardi, que les éléments de la Brigade de recherches du commissariat central de Kédougou ont interpellé un trafiquant de faune et d'or de nationalité burkinabé, alors qu'il tentait de vendre illégalement des peaux de léopard et d'autres félins protégés trouvés sur lui.

C'est dans un restaurant situé au quartier Mosquée qu'il a été interpellé par les éléments du commissaire Balla Fall, en compagnie du lieutenant Faye des parcs nationaux de Tambacounda. Le présumé

Ziguinchor 35,11°C

APS agence de presse sénégalaise

L'APS FAIT PEAU NEUVE ! BIENVENUE SUR LE NOUVEAU SITE D'ACTUALITÉ ! CLIQUEZ ICI POUR CONTACTER LE SERVICE COMMERCIAL

Rechercher APS-TV

SENEGAL-ENVIRONNEMENT-DIVERS

Un trafiquant présumé de faune arrêté à Kédougou

22 février 2023 18:49

© SYLLA / MD / APS

Kédougou 22 Fév, (APS) - Un présumé trafiquant de faune a été arrêté à Kédougou dans le cadre d'une opération mixte de la brigade de recherche du commissariat central et de la direction générale des parcs nationaux avec l'appui du projet Eagle Sénégal, a t-on appris, mercredi, de source policière.

L'individu de nationalité burkinabè portait par devers lui "une petite valise contenant les peaux d'un léopard, d'un lion, d'un serval, d'un crocodile et d'autres peaux de félins protégés en plus d'autres trophées de braconnage divers qu'il espérait revendre", indique la même source.

5 Management

Indicateur

Nombre de juristes en test	**02**
Nombre de media en test	**01**
Nombre d'enquêteurs en test	**03**
Nombre de comptable en test	**00**
Nombre de formations dispensées à l'extérieur (police, agents des parcs etc…)	**00**
Nombre de formations internes au réseau (activistes envoyés en formation dans le réseau EAGLE)	**00**

- Démarches administratives : **En février 2023**, les démarches administratives se poursuivent. EAGLE Sénégal continue de suivre les dossiers aux différents projets d'accord de partenariat déposés respectivement auprès du Ministère de l'environnement et du développement durable et à la Direction Générale des Douanes.
- Une opération s'est tenue ce mois-ci.

- **Le 21 février 2023**, à 14 h 19 mn à Kédougou, une opération mixte a été menée par la Direction des Parcs Nationaux avec le chef de poste de Mako en collaboration avec les éléments du commissariat central de Kédougou avec l'appui de l'ONG EAGLE SENEGAL. Cette opération a permis l'interpellation d'un présumé trafiquant de faune dénommé Aly BONKOUNGOU dans la commune de Kédougou en flagrant délit d'importation, de détention, circulation et tentative de commercialisation illégale d'une (1) peau de léopard, une (1) peau de serval, une (1) peau de crocodile, une (1) peau de hyène, une (1) tête de lion, une (1) tête de crocodile et deux os non identifiés conformément à l'article L 32 du code de la chasse et de la protection de la faune. Le mis en cause a été placé en garde à vue le même jour.
- **Le 22 février 2023**, le mis en cause a été auditionné par les Parcs Nationaux et la Police. **Le 23 février 2023,** le mis en cause a été déféré devant le Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance de Kédougou, après sa durée légale de garde à vue. Le même jour, le mis en cause a été placé sous mandat de dépôt et son audience fixée le 1er Mars 2023.

6 Relations extérieures

Indicateur

Nombre de rencontres/échanges		**02**		
Prise de contact pour demande de collaboration/soutien	Suivi de l'accord de collaboration	Ratification de la collaboration	Collaboration Sur affaire/formation en cours	Visio conférence
01	**00**	**00**	**01**	**00**

En **Janvier 2023**, **03** rencontres.

EAGLE Sénégal a eu à faire des rencontres dans le cadre de ses accords de collaboration et des opérations avec :

1. Le Chef de la subdivision des douanes de l'Aéroport International Blaise Diagne de Diass
2. Le Chef de zone de la brigade des Parcs Nationaux de Mako

7 Conclusion

Au mois de février 2023 EAGLE dans sa persévérance à la poursuite des trafiquants avec la collaboration de Police et des Parcs Nationaux a procédé à l'interpellation d'un trafiquant de faune dans la commune de Kédougou. Le mis en cause sera jugé au mois de Mars 2023.

Sur le plan administratif, les démarches se poursuivent toujours avec de nouveaux collaborateurs pour la signature des accords avec le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et la Direction Générale des Douanes. Des perspectives de collaborations se dessinent avec les Douanes.

EAGLE SENEGAL entend continuer la répression des infractions fauniques et une application stricte de la loi par des opérations.